

BORDEAUX METROPOLE

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE

Séance du 29 mai 2015
(convocation du 22 mai 2015)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Neuf Mai Deux Mil Quinze à 09 Heures 30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de BORDEAUX METROPOLE.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, M. REIFFERS Josy, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. PUJOL Patrick, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, Mme VERSEPUY Agnès, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUIZERATE Erick, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CAZABONNE Didier, Mme CAZALET Anne-Marie, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FETOUH Marik, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, Mme JARDINE Martine, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, Mme LAPLACE Frédérique, Mme LEMAIRE Anne-Marie, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. MILLET Thierry, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, Mme THIEBAULT Gladys, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOYE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. CAZABONNE Alain à M. JUPPE Alain à partir de 12h20
M. PUJOL Patrick à M. SUBRENAT Kévin à partir de 12h20
Mme VERSEPUY Agnès à M. LABARDIN Michel jusqu'à 10h10
Mme KISS Andréa à Mme FERREIRA Véronique à partir de 12h55
Mme AJON Emmanuelle à M. DELLU Arnaud à partir de 12h20
M. CAZABONNE Didier à M. FLORIAN Nicolas à partir de 12h20
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme CHABBAT Chantal à partir de 12h20
Mme CUNY Emmanuelle à Mme DELATTRE Nathalie
M. DAVID Yohan à M. DAVID Jean-Louis de 11h30 à 12h20
Mme DELAUNAY Michèle à Mme FAORO Michèle à partir de 13h10
M. DELAUX Stéphan à M. ROBERT Fabien à partir de 12h20
Mme JARDINÉ Martine à Mme BOST Christine à partir de 12h20

M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick à partir de 11h50
Mme LACUEY Conchita à M. PUYAUBRAU Jean-Jacques à partir de 12h20
M. LAMAISON Serge à Mme DE FRANÇOIS Béatrice à partir de 12h20
M. LE ROUX Bernard à Mme TOURNEPICHE Anne-Marie
Mme LEMAIRE Anne-Marie à Mme JACQUET Anne-Lise à partir de 12h20
M. LOTHaire Pierre à Mme DESSERTINE Laurence
M. MILLET Thierry à Mme PEYRÉ Christine à partir de 11h30
M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan à Mme PIAZZA Arielle
M. POIGNONEC Michel à M. MARTIN Eric à partir de 11h35
Mme RÉCALDE Marie à M. ANZIANI Alain à partir de 12h20
M. SILVESTRE Alain à M. FRAILE MARTIN Philippe
M. TRIJOULET Thierry à M. VERNEJOUL Michel à partir de 12h20

EXCUSES :

M. MAMERE Noël
LA SEANCE EST OUVERTE

**Chambre de commerce et d'industrie de Bordeaux - Partenariat 2015 en faveur
du commerce - Réseau "Manacom" - Subvention de Bordeaux Métropole -
Convention - Décision - Autorisation**

Madame BOST présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le soutien et la dynamisation du commerce et de l'artisanat sont des enjeux stratégiques pour l'attractivité des centres-villes, des quartiers et centres bourgs.

Il convient, en effet, de maintenir les commerces et l'artisanat au plus près de la population et d'attirer de nouvelles enseignes afin d'offrir aux consommateurs une offre de proximité diversifiée et renouvelée. Il s'agit également de créer une dynamique pour une gestion collective et partenariale du commerce et de l'artisanat grâce à une synergie entre les acteurs publics et privés.

En 2012, à l'initiative de la Chambre de commerce et d'industrie de Bordeaux, a été créé le réseau « Manacom » qui regroupe aujourd'hui outre les managers et chargés de mission commerce artisanat des communes, des représentants de la Chambre de métiers et de l'artisanat de la région Aquitaine section Gironde (CMARA 33), de Bordeaux Métropole, du Conseil départemental de la Gironde, des communes, des services de l'État et des partenaires privés (La Poste, Electricité de France) et associatifs.

Ce réseau a pour ambition d'aider les managers commerce, ou les animateurs commerce et artisanat dans les secteurs ne disposant pas de managers, dans la pratique quotidienne de leur métier pour améliorer l'efficacité des actions auprès des commerçants et artisans, au moyen d'un programme d'actions qui vise à le structurer, le mutualiser et à favoriser les retours d'expériences.

Il s'agit aussi de s'appuyer sur ce réseau et ses outils pour constituer une communauté d'acteurs en charge du commerce de proximité et de l'artisanat, chacun dans son rôle en vue de contribuer au renforcement d'un tissu commercial et artisanal performant dans les territoires.

Les orientations stratégiques du réseau sont déterminées par un comité de pilotage composé d'élus de la Métropole, de la ville de Bordeaux, de la Chambre de commerce et d'industrie de Bordeaux, du Conseil départemental de la Gironde et de la Chambre de métiers et de l'artisanat de la région Aquitaine section Gironde (CMARA 33), et mises en œuvre par un comité technique associant des collaborateurs des différents partenaires du réseau.

Les programmes d'animation 2012 et 2013 ont consisté principalement à professionnaliser les managers par une offre de formation spécifique, à favoriser les échanges au moyen notamment d'une plateforme collaborative dédiée sur Information chambre de commerce et d'industrie(Icci), à faire connaître l'existence du réseau et à créer la communauté, notamment par la tenue en 2012 et

2013 d'un forum présentant l'état des lieux du commerce sur l'agglomération, les outils de régulation : charte d'urbanisme commercial, projet de Schéma de cohérence territoriale (SCoT) et de Plan local d'urbanisme (PLU) et faisant le point avec l'intervention de juristes spécialisés en matière d'urbanisme commercial sur les sujets d'actualité, notamment législative et réglementaire : préemption des baux commerciaux, projets de loi pour l'Accès au logement et urbanisme rénové (ALUR) et Pinel, adoptés depuis.

En 2014, le réseau Manacom a eu pour objectif d'impulser des actions au plus près des territoires, de renforcer l'esprit de réseau avec un déplacement commun au moyen du « Bus Manacom » à Toulouse pour un partage d'expériences avec les professionnels du commerce et de l'artisanat en Midi Pyrénées, d'organiser en décembre une rencontre annuelle entre élus et managers commerce « les bans de Manacom » dont le thème était « Marketing territorial : quels enjeux pour le commerce et l'artisanat ? animé par l'universitaire Joël Gayet de Sciences - Po Aix, d'accentuer la reconnaissance du réseau Manacom comme une « référence » au niveau national dans le cadre des assises du commerce en centre ville organisées à Dijon.

En 2015, les objectifs sont de poursuivre les actions au plus près des territoires et de susciter une plus grande implication des commerçants/artisans et une plus grande participation des élus aux actions du réseau.

Le programme comporte :

- Des rencontres dans les territoires : les 6 rencontres annuelles des managers sur des thèmes liés à l'exercice de leur métier, initié en 2014, continuera d'avoir lieu sur les territoires, avec à chaque fois un accueil privilégié d'un élu et/ou une visite de terrain ou thématique de travail,
- Le séminaire d'expertise et de professionnalisation des managers commerce, intitulé « 3 jours pour le commerce », sera ouvert cette année aux élus des collectivités,
- Le « Bus Manacom » : suite à la réussite de cette opération en 2014, sera reconduit. La destination devrait être Dax. Par ailleurs, toujours dans l'optique de favoriser les échanges entre les managers et leurs élus, cette action sera complétée par un « Bus Manacom retour » dont le principe est d'accueillir à Bordeaux les managers commerce et leurs élus de Midi-Pyrénées.
- L'accompagnement personnalisé des managers qui souhaitent se professionnaliser en complément du programme d'actions Manacom, (accompagnement terrain de managers, préparation et visite de salons de la franchise et du Service interacadémique des services et concours (SIEC),
- Le soutien aux communes pour la définition de leurs projets commerce, l'accompagnement pour les définitions des postes et les recrutements des managers va être accentué sur quatre ou cinq communes de la Métropole dans le cadre des contrats de co-développement en cours de négociation,
- Les actions d'animation de réseau et de lobbying auprès d'autres réseaux et structures (centre-ville en mouvement, CCI France, la Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services (DGCIS) au Ministère de l'Economie de l'Industrie et du Numérique, ...)
- La production annuelle de un ou deux cahiers Manacom (livre blanc, guide pratique du commerce...), issus des groupes de travail ou de la rencontre annuelle élus/managers,
- L'animation de la plateforme collaborative dédiée sur Icci.

Ce programme est en adéquation avec les dispositions de la convention-cadre conclue en 2012 entre la Communauté urbaine devenue Métropole depuis le 1^{er} janvier 2015 et la CCIB, qui a établi

les bases du partenariat entre les deux institutions et qui prévoit dans les axes de travail prioritaires, le soutien et le développement de ce réseau, dont nous sommes membres.

Cette action est complémentaire de celle que mène notre Établissement public, sur l'intégration du commerce dans la ville et le soutien au commerce de proximité à travers notamment les contrats de co-développement, sur la base du règlement d'intervention dédié au commerce de proximité adopté en mai 2012.

Pour contribuer à la réalisation de ce programme et à la maintenance du dispositif d'animation, dont le coût s'élève pour 2015 à 126 366 €, la Chambre de commerce et d'industrie de Bordeaux (CCIB), sollicite de Bordeaux Métropole, un soutien financier de 9 500 €, inférieur de 500 € (-5%) à celui sollicité et obtenu en 2014, dans le cadre du plan de financement suivant :

DEPENSES	€ TTC	RECETTES	€ TTC
Animation du réseau	34 654	Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux	96 866 (76,65%)
Plateforme collaborative Icci	10 940	Bordeaux Métropole	9 500 (7,52%)
Séminaire réseau Manacom	9 810	Conseil départemental de la Gironde	8 000 (6,33%)
Bus Manacom	11 748	Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Gironde	8 000 (6,33%)
Rencontre annuelle élus/managers	39 617	Ville de Bordeaux	4 000 (3,16%)
Communication institutionnelle	11 587		
Rencontres thématiques petits-déjeuners	8 010		
TOTAL	126 366	TOTAL	126 366

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L5217-2,

VU la délibération n°2012/0326 du 25 mai 2012, portant règlement d'intervention sur le commerce de proximité,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE le réseau Manacom, mis en place par la Chambre de commerce et d'industrie de Bordeaux, en partenariat avec Bordeaux Métropole, les communes, la Chambre de métiers et de l'artisanat de la région Aquitaine section Gironde (CMARA 33) et le Conseil départemental de la Gironde, est un élément important pour structurer et professionnaliser le réseau

des managers commerce/artisanat ou assimilés sur le territoire métropolitain et faciliter leurs actions, et qu'il convient en conséquence de lui apporter des moyens de fonctionnement.

DECIDE

Article 1 :

Il est attribué à la Chambre de commerce et d'industrie de Bordeaux, pour le programme d'animation et le fonctionnement du réseau Manacom en 2015, une subvention de 9 500 € dans le cadre d'un budget prévisionnel s'élevant à 126 366 € TTC.

Article 2 :

Monsieur le Président de Bordeaux Métropole est autorisé à signer la convention ci-annexée, prévoyant les conditions de règlement de la subvention précitée.

Article 3 :

La dépense afférente à cette subvention sera imputée sur le budget principal de l'exercice en cours, chapitre 65, article 65737, fonction 90, CDR BD00, code opération 05P098O003.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.

Mme WALRYCK ne participe pas au vote

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 29 mai 2015,

Pour expédition conforme,
par délégation,
La Vice-Présidente,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
5 JUIN 2015

PUBLIÉ LE : 5 JUIN 2015

Mme. CHRISTINE BOST